



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2008/1
5 février 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des normes de qualité
des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation de la viande

Dix-septième session
Genève, 28-30 avril 2008

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION¹

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
du 28 au 30 avril 2008

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits notables survenus depuis la dernière session.
3. État des publications sur les normes existantes.

¹ Les membres des délégations qui participent à des réunions au Palais des Nations doivent remplir le bulletin d'inscription, qui peut être téléchargé sur le site <http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>, et le retourner au secrétariat par courrier électronique (alissa.mayor@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 06 29). Avant la réunion, les membres des délégations sont priés de se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG située au Portail de Pregny, munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, pour retirer leur plaquette d'identité (en cas de difficulté, veuillez appeler le numéro suivant: 022 917 12 65). Les documents pour la réunion et les renseignements sur Genève à l'intention des visiteurs sont disponibles sur le site susmentionné.

4. Résultats des réunions de rapporteurs.
5. Examen des normes CEE-ONU relatives aux œufs et aux ovoproduits.
6. Nouvelle norme CEE-ONU pour les abats.
7. Nouvelle norme CEE-ONU pour la viande de canard – Carcasses et parties
8. Préparation de la session de 2008 du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles.
9. Travaux futurs.
10. Questions diverses.
11. Élection du Bureau.
12. Adoption du rapport.

II. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour

Documentation: Ordre du jour provisoire annoté (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2008/1)

Les délégations adopteront l'ordre du jour.

2. Faits notables survenus depuis la dernière session

Documentation: Rapport du Groupe de travail (ECE/TRADE/C/WP.7/2007/27)
Mandat (ECE/TRADE/C/WP.7/2007/12)
Méthodes de travail (ECE/TRADE/C/WP.7/2007/13)

Le Président et le secrétariat informeront les participants des résultats de la session de novembre 2007 du Groupe de travail: a) son nouveau mandat et ses nouvelles méthodes de travail; b) les versions 2007 approuvées des normes relatives à la viande bovine, la viande caprine et la viande de dinde; et c) le questionnaire sur l'application au niveau national des normes CEE-ONU.

3. État des publications sur les normes existantes

Le secrétariat fera rapport sur l'état des publications concernant les normes relatives à la viande bovine, la viande caprine, la viande de poulet, la viande de lama/alpaga, la viande ovine, la viande porcine et la viande de dinde.

4. Résultats des réunions de rapporteurs

Documentation: Réunion de rapporteurs (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2008/2)

Le Président informera la Section spécialisée des résultats de la réunion des rapporteurs, tenue à Moscou en novembre 2007, qui portait sur les normes relatives aux œufs, aux ovoproduits et à la viande de canard, ainsi que de la réunion, tenue à Rennes en avril 2008, qui a lancé les travaux sur la norme relative à la viande de veau.

5. Examen des normes CEE-ONU relatives aux œufs et aux ovoproduits

Documentation: Note explicative pour la révision des normes relatives aux œufs (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2008/3)
Projet de norme CEE-ONU révisée pour les œufs en coquille (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2008/4)
Projet de norme CEE-ONU révisée pour les ovoproduits (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2008/5)

La Section spécialisée prendra connaissance de la version préliminaire des normes révisées pour les œufs en coquille et pour les ovoproduits. Les participants seront invités à examiner ces versions préliminaires et à proposer des changements/amendements, ainsi qu'à décider si le texte doit être soumis au Groupe de travail pour approbation.

6. Nouvelle norme CEE-ONU pour les abats

Documentation: Projet de nouvelle norme CEE-ONU pour les abats (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2008/6)

La Section spécialisée étudiera le texte proposé par le Groupe de travail, qui se compose des délégations de l'Australie, des États-Unis et de la France, en vue de l'établissement d'une nouvelle norme CEE-ONU pour les abats. Les participants seront invités à en examiner la version préliminaire et à proposer des changements/amendements, ainsi qu'à décider si le texte doit être soumis au Groupe de travail pour approbation.

7. Nouvelle norme CEE-ONU pour la viande de canard – Carcasses et parties

Documentation: Version préliminaire d'une nouvelle norme CEE-ONU pour la viande de canard – Carcasses et parties (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2008/7)

La délégation chinoise présentera la version préliminaire de la norme qui a été analysée au cours de la réunion de novembre des rapporteurs, tenue à Moscou. La Section spécialisée devrait en principe en établir la version définitive et la recommander au Groupe de travail pour approbation.

8. Préparation de la session de 2008 du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

La Section spécialisée sera invitée à décider quelles sont les décisions/informations à transmettre au Groupe de travail à sa session de 2008.

9. Travaux futurs

La Section spécialisée étudiera les propositions et priorités en rapport avec ses travaux futurs et, si besoin est, arrêtera les dates et le lieu des réunions de rapporteurs.

10. Questions diverses

Les autres questions présentant un intérêt seront débattues au titre de ce point de l'ordre du jour.

11. Élection du Bureau

La Section spécialisée élira un(e) président(e) et un(e) vice-président(e). À sa seizième session, le Groupe a élu M. Ian King (Australie) Président, et M. Craig Morris (États-Unis) Vice-Président.

12. Adoption du rapport

La Section spécialisée sera invitée à adopter le rapport de la session.

III. CALENDRIER PROVISOIRE

Lundi 28 avril	10 h 00-13 h 00	Points 1 à 5
	15 h 00-18 h 00	Points 5 et 6
Mardi 29 avril	10 h 00-13 h 00	Point 6
	15 h 00-18 h 00	Point 7
Mercredi 30 avril	10 h 00-13 h 00	Points 8 et 9
	15 h 00-18 h 00	Points 10 à 12
